

**Monsieur André AMOURIQ  
VALAUBIA**

3 rue des Épingliers  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Troyes, le 10 mars 2017

Affaire suivie par : Danièle BOEGLIN

Réf. : DB/17.03.08

Objet : DAE UVE / Avis sur la remise en état du site en cas d'arrêt de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique

Monsieur le Gérant,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 6 mars dernier avec le dossier de remise en état du site pour lequel vous sollicitez l'avis du SDEDA, dans le cadre de votre Dossier d'Autorisation d'Exploiter une Unité de Valorisation Énergétique sise à La Chapelle Saint-Luc.

J'atteste avoir pris connaissance de l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de cet équipement.

J'émet un avis favorable à ce projet de remise en état.

Je vous vous prie de croire, Monsieur le Gérant, en l'expression de mes sincères salutations.

La Présidente,



Danièle BOEGLIN